REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
SECRETARIAT GENERAL
PREFECTURE DE FIANARANTSOA
DISTRICT DE LALANGINA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 2025-01/MININTER/SG/PREF/DISTLALANGINA/PRMP CIAD RELANCE

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux de confection et pose des poteaux métalliques servant de but de football pour quelques communes du District de Lalangina** ".
Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **BUREAU DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE LA PREFECTURE DE FIANARANTSOA ET DU DISTRICT DE LALANGINA**
Rue :
Etage / Numero de Bureau : **PORTE 27 BIS,BATIMENT EX FARITANY**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré BUREAU DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE LA PREFECTURE DE FIANARANTSOA ET DU DISTRICT DE LALANGINA,BATIMENT EX FARITANY,PORTE 27 BIS et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir au plus tard le **26/08/2025** à **15 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **facultative**

à ..... Le 20/08/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics